



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

## Session de Genève de l'IDM 2021

### Tirer parti de la migration aux fins d'un relèvement résilient et durable après la pandémie : chances et défis

14-15 octobre 2021

#### Ordre du jour provisoire

<b>Première journée : La mobilité mondiale : un moteur de l'égalité, d'un relèvement inclusif de la COVID-19 et d'une action accélérée en vue du Programme 2030</b>	
10 h – 10 h 30	<p><i>Ouverture et discours lumineux</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• António Vitorino, Directeur général de l'OIM</li><li>• Anuradha Gupta, Directrice exécutive adjointe, Gavi</li></ul>
10 h 30 – 13 h	<p><i>Panel 1: Incidences de la COVID-19 sur la mobilité : éléments déclencheurs de la migration, réaction gouvernementale, et avenir de la gestion des frontières après la pandémie</i></p> <p>Cette table ronde examinera les incidences de la COVID-19 sur la mobilité humaine transfrontalière. Pour la deuxième année consécutive, l'instabilité règne, et l'apparition de nouveaux variants du virus a donné lieu à des restrictions de voyage modulées et à une perturbation continue de la mobilité mondiale. La gestion des frontières, pendant toute la durée de la pandémie, a mis en lumière certaines carences existantes des systèmes d'immigration nationaux, notamment leur manque de résilience. Les États ont dû établir des conditions d'entrée et modifier continuellement les procédures d'immigration pour s'adapter à des impératifs sanitaires fluctuants. Les certificats de santé numériques récemment introduits, et leurs incidences sur les migrants, constituent l'un des principaux défis auxquels il faut faire face. Dans le même temps, des mesures sanitaires en cours d'élaboration doivent être assorties de garanties précises et de normes relatives à la confidentialité des données afin de garantir un accès sans exclusive aux voies de migration régulière tout en évitant de creuser la fracture de la mobilité à l'échelle mondiale. Les</p>

	<p>obstacles actuels à la mobilité humaine modifieront probablement la gestion des migrations sur le long terme et marqueront un tournant sur le plan de la santé et de la mobilité mondiale. Le panel se penchera également sur les données et analyses disponibles concernant la façon dont la pandémie a remodelé la gestion des frontières et la mobilité humaine, l'efficacité des mesures applicables aux voyages pour endiguer la propagation de la pandémie, et certaines des conséquences observées pour les migrants. Il mettra en relief l'importance de repenser les approches en matière de données et de mobilité humaine, ainsi que la nécessité d'une coordination internationale des exigences et des mesures relatives aux voyages.</p> <p>Modératrice : Amy Pope, Directrice générale adjointe chargée de la gestion et des réformes de l'OIM</p> <p>Présentateur : Nuno Nunes, Coordonnateur mondial de la Matrice de suivi des déplacements, exposé consacré au changement de paradigme des approches en matière de données sur la mobilité et aux constatations du rapport de l'OIM et du MPI sur l'impact de la COVID-19 sur la mobilité dans le monde</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sarah Lou Ysmael Arriola, Sous-Secrétaire chargée des travailleurs migrants, Département des affaires étrangères, Philippines</li> <li>• Jessica Bither, experte de haut niveau de la migration, Questions mondiales, Robert Bosch Stiftung GmbH</li> <li>• Henrik Nielsen, Directeur chargé des affaires internationales et horizontales, DG Migration et affaires intérieures, Commission européenne</li> <li>• Ninglan Wang, Chef d'unité, Unité Points d'entrée et santé aux frontières, Département du renforcement de l'état de préparation des pays, OMS</li> </ul> <p><b>Débat général</b></p>
13 h – 15 h	<b>Pause déjeuner</b>
15 h – 16 h 30	<p><i>Panel 2: Promouvoir les droits socioéconomiques et l'accès aux services pendant et après la pandémie de COVID-19</i></p> <p>Cette table ronde sera l'occasion de souligner que l'inclusion et l'équité sont des aspects essentiels de la préparation et de la riposte à la COVID-19 et de la voie à suivre. C'est pourquoi elle portera plus particulièrement sur la nécessité de promouvoir l'accès des migrants aux soins de santé (conformément au droit à la santé), en accord avec les principes relatifs à la couverture sanitaire universelle et en vue de la réalisation de l'objectif de développement durable 3. L'accent sera mis sur le rôle joué par les professionnels de santé de la diaspora et les travailleurs migrants en tant que premiers</p>

	<p>intervenants, ainsi que sur la nécessité d’inclure les migrants dans les efforts de relèvement de la COVID-19. Des éclairages seront proposés sur l’accès au logement, l’aide à l’emploi, la langue/l’intégration civique et la numérisation des services d’intégration, y compris les prestations sociales pendant la pandémie et la difficulté de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Par ailleurs, pour garantir un relèvement en mieux, il est fondamental de faire en sorte que les droits des migrants soient transférables par-delà les frontières (internes et internationales). Cette table ronde visera en outre à examiner des pratiques permettant de protéger les travailleurs migrants dans les chaînes d’approvisionnement à la faveur du recrutement éthique, et d’autonomiser les gouvernements locaux et régionaux qui sont en première ligne pour ce qui est de mettre en œuvre les politiques et d’assurer l’accès aux services. Tel est particulièrement le cas dans les zones urbaines, où 90 % des cas de COVID-19 sont signalés et où la majorité des migrants et des personnes déplacées s’établissent. Ces aspects sont conformes à l’engagement pris par l’OIM d’autonomiser les gouvernements locaux au titre de sa stratégie institutionnelle en matière de migration et développement durable, et sont liés à l’ODD 11 sur le développement urbain durable, dont l’OIM s’efforce de garantir le caractère inclusif, ainsi qu’aux travaux de l’équipe spéciale des Nations Unies sur l’avenir des villes.</p> <p>Modératrice : Ugochi Daniels, Directrice générale adjointe chargée des opérations de l’OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bola Bardet, Fondatrice et Directrice générale de Susu</li> <li>• Bassem Al-Dahamsheh, Gouverneur, Directeur chargé de la nationalité, des affaires étrangères et de l’investissement, Ministère de l’intérieur, Royaume hachémite de Jordanie</li> <li>• Jeremy Robbins, Directeur général de New American Economy</li> <li>• Exposé : David Khoudour, Conseiller en matière de mobilité humaine, PNUD et Cécile Riallant, Chef de l’Unité Migration et développement durable, OIM</li> </ul> <p><b>Débat général</b></p>
16 h 30 – 18 h	<p><i>Panel 3: Réponse aux crises en temps de COVID-19</i></p> <p>Les fermetures de frontières et/ou les restrictions de voyage et les mesures de confinement décidées par de nombreux gouvernements depuis mars 2020 dans le but d’endiguer la propagation du virus ont eu de lourdes conséquences pour les mouvements transfrontaliers, les migrants, et les communautés dans les pays d’origine. Les migrants ont été les grands oubliés des plans de préparation et de riposte à la COVID-19, en particulier dans les situations de crise où les systèmes sociaux sont fragiles, voire inexistantes. Dans plusieurs pays, les migrants n’ont pas pu accéder aux services élémentaires qui leur permettent de satisfaire à leurs besoins les plus urgents, ce qui n’a</p>

fait qu'aggraver leurs vulnérabilités pendant la pandémie. Pour les pays touchés par une crise (tels que l'Afghanistan, le Venezuela, le Liban, etc.), la pandémie a accentué les difficultés auxquelles se heurte la fourniture de l'aide humanitaire et a compliqué la situation des personnes déplacées, des migrants en situation de vulnérabilité et des communautés d'accueil touchées. De plus, les migrants ont perdu leur emploi et leur revenu, ce qui s'est traduit par une augmentation des besoins de base préexistants et par la perte des rapatriements de fonds pour leur famille au pays. En tentant de retourner chez eux, de nombreux migrants se sont trouvés bloqués dans des pays de transit ou d'accueil, avec un risque accru d'avoir un accès plus limité (ou inexistant) aux soins de santé et à l'aide sociale, de perdre leurs moyens de subsistance, d'avoir un statut régulier incertain, d'être victimes de stigmatisation et de xénophobie, d'être placés en détention dans des centres déjà surpeuplés, d'être exposés à des problèmes de santé mentale ainsi qu'à la violence et aux mauvais traitements, y compris l'exploitation et les atteintes sexuelles, la traite des personnes et la violence sexiste. Cette table ronde sera plus particulièrement consacrée aux mesures de riposte aux crises et aux plans d'action humanitaire interorganisations qui tiennent compte des enseignements tirés et comprennent des interventions de préparation, ainsi que des ajustements aux modalités de fourniture de l'aide humanitaire pendant la pandémie.

Modérateur : Jeffrey Labovitz, Directeur du Département des situations d'urgence de l'OIM

Orateurs :

- Md. Mohsin, Secrétaire, Ministère de la gestion des catastrophes et des secours, Bangladesh
- Ceyda Dumlupinar Guntay, Coordinatrice de programme adjointe, Société turque du Croissant rouge, Département des services de migration
- Diego Beltrand, Envoyé spécial du Directeur général de l'OIM pour la réponse régionale concernant le Venezuela
- Christian Mulamba, Directeur national de l'International Medical Corps (IMC), République centrafricaine

**Débat général**



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

L'organisme des Nations Unies chargé des migrations

**Seconde journée : Les migrants, acteurs du changement en vue d'un relèvement résilient et durable de la pandémie**

10 h – 11 h

*Panel 1: Rôle des migrants dans le relèvement post-COVID-19 et la réalisation des objectifs de développement durable*

La COVID-19 a mis en lumière l'importance de migrations bien gérées pour des sociétés prospères et en bonne santé, mais aussi les effets négatifs d'une mobilité humaine réduite sur le développement durable. Les restrictions extraordinaires à la mobilité imposées partout dans le monde pour endiguer la transmission de la COVID-19 ont eu des répercussions immédiates et potentiellement durables sur la réalisation de nombreux objectifs de développement durable. Pour pouvoir élaborer des interventions qui atténuent les effets négatifs et protègent les migrants et leurs communautés, et mettre à profit le potentiel qu'offre la migration pour se relever en mieux, conformément à l'appel lancé par le cadre de réaction à l'impact socioéconomique de la COVID-19 des Nations Unies, il est impératif de bien comprendre les effets de la pandémie sur la mobilité humaine et le développement. Lors de cette table ronde, des travailleurs migrants, des représentants de la diaspora et des décideurs politiques seront invités à discuter du rôle des migrants dans le relèvement de la COVID-19 et la réalisation du Programme 2030 en présentant leur expérience directe et leurs points de vue sur la manière dont la pandémie s'est répercutée sur leur travail. Elle sera aussi l'occasion d'examiner en quoi ce que nous jugeons essentiel dans une économie a changé durant la pandémie, en quoi le rôle des travailleurs migrants « essentiels » a changé, et quels sont les chances et les défis qui se présentent.

Modératrice : Monica Goracci, Directrice du Département de la gestion des migrations de l'OIM

Orateurs :

- Amina Hersi Moghe, Fondatrice du projet Atiak Sugar, Ouganda
- Caroline Caporossi, Fondatrice, Association for the Integration of Women and Youth Forum

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peter Kwok, Président et fondateur de la Fédération des professionnels chinois du Royaume-Uni</li> </ul> <p><b>Débat général</b></p>
11 h – 12 h	<p><i>Panel 2: S’attaquer aux difficultés rencontrées par les jeunes migrants pendant la pandémie et autonomiser la jeunesse pour faciliter un relèvement durable</i></p> <p>Cette table ronde, en résonance avec le rapport Notre programme commun lancé en septembre par le Secrétaire général, sera consacrée à trois aspects fondamentaux des activités en cours auprès des jeunes : le relèvement de la COVID-19 ; le perfectionnement et la reconversion pour répondre aux besoins de développement de l’économie verte et numérique après la pandémie ; et l’amélioration des résultats en matière d’éducation. Le secteur de l’éducation illustre pourquoi nous devons nous relever en mieux, et rapidement, de la pandémie : pour réduire les inégalités, autonomiser les migrants et assurer le bon fonctionnement des systèmes éducatifs. À cette fin, et conformément aux objectifs du Pacte mondial nos 15 et 18, relatifs aux services de base et au développement des compétences, ainsi qu’à l’objectif de développement durable 4 sur l’éducation, nous devons mettre à profit les avancées technologiques, favoriser la mobilité virtuelle des étudiants afin de pallier les restrictions physiques et de promouvoir la recherche et le partage de connaissances à l’échelle mondiale, investir dans la formation et la reconversion des migrants et des migrants de retour afin d’améliorer leur accès au travail décent, conformément aux cibles 4.3 et 4.4 des ODD, et promouvoir des cadres scolaires flexibles adaptés aux besoins des migrants vulnérables, conformément à la cible 4.5 des ODD. Autre aspect important qui sera abordé par cette table ronde : la mobilité des étudiants et des jeunes dans le contexte de la COVID-19. Plusieurs facteurs entrent ici en ligne de compte : les restrictions à la mobilité dues à la COVID-19 ont considérablement réduit la mobilité étudiante ; les effets de la COVID-19 sur l’éducation aggravent les vulnérabilités des migrants et creusent les inégalités (ainsi qu’il a été exposé lors de la table ronde précédente) ; et les migrants et tous ceux qui voyagent restent privés du droit fondamental à l’éducation. La migration peut être bénéfique sur le plan éducatif tant pour les migrants que pour les communautés d’origine et de destination ; à ce titre, la numérisation présente une occasion unique d’offrir un enseignement adapté aux migrants, mais elle comporte aussi des risques majeurs. La pandémie de COVID-19 a stimulé l’automatisation dans certains secteurs, tout en créant de nouveaux emplois dans d’autres secteurs nécessitant de nouvelles compétences. Dans ce contexte, il est nécessaire de repenser le perfectionnement et la reconversion des migrants et les mesures de soutien à l’emploi des jeunes migrants. En reliant l’emploi à l’éducation, le perfectionnement et la reconversion des migrants peuvent favoriser l’accès au travail décent. Cette table ronde sera l’occasion de présenter des points de vue pertinents et des pratiques exemplaires en la matière.</p>

	<p>Modératrice : Wen Li, Directrice du Département de la coopération internationale et des partenariats de l'OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rasika Jayasuriya, Spécialiste des politiques et programmes, Policy and Program Specialist, Migration mondiale et déplacement, UNICEF</li> <li>• Sagyntai uulu Arstanbek, Coordinateur du Projet "Training Centers at Mountain Pastures", Kirghizstan</li> <li>• Minh Nguyen, Responsable Asie-Pacifique, Migration Youth and Children Platform, grand groupe pour les enfants et les jeunes des Nations Unies</li> </ul> <p><b>Débat général</b></p>
12 h – 13 h	<p><i>Panel 3: Tirer parti du potentiel des femmes migrantes en vue d'un relèvement socioéconomique durable</i></p> <p>S'appuyant sur les discussions précédentes consacrées aux difficultés et au rôle des jeunes migrants en matière de développement durable et de relèvement de la COVID-19, cette table ronde se penchera sur la contribution fondamentale des femmes migrantes au développement socioéconomique, et sur certains des obstacles qu'elles rencontrent à cet égard. Par leur travail domestique, les femmes sont des actrices sous-estimées mais essentielles du développement : 8,4 millions de travailleurs domestiques migrants (soit 73,4 %) sont des femmes ou des adolescentes. En 2016, environ la moitié des rapatriements de fonds mondiaux ont été effectués par des femmes, alors même qu'elles gagnent souvent moins que les hommes. Les femmes migrantes tendent à être davantage présentes sur le marché du travail (64 %) que les non-migrantes. La pandémie les a particulièrement touchées, puisqu'environ trois quarts d'entre elles travaillent dans des secteurs informels vulnérables à l'impact socioéconomique de la pandémie, sans solide protection juridique. Nous devons nous attaquer aux obstacles qu'elles rencontrent afin de renforcer leur propre développement et leurs contributions au développement (accès moindre à la protection sociale, violence sexuelle et sexiste, exploitation par le travail, double fardeau du travail informel et des responsabilités parentales/de soins). Lors de cette table ronde, des représentants échangeront des points de vue et des pratiques exemplaires visant à donner aux femmes migrantes les moyens de promouvoir le développement durable et le relèvement de la COVID-19.</p> <p>Modérateur : Laurent de Boeck, Chef de mission de l'OIM en Égypte</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diana Echeverria, Directrice chargée de la mobilité humaine et des migrants, El Salvador</li> <li>• Fridah Ntarangwi, Fondatrice et Directrice générale de Zidicircle</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dina Nuryati, Coordinatrice pour la recherche et les relations internationales, Syndicat des travailleurs migrants indonésiens (SBMI)</li> </ul> <p><b>Débat général</b></p>
13 h – 15 h	<b>Pause déjeuner</b>
15 h – 16 h 30	<p><i>Panel 4: Autonomiser les migrants et les communautés transnationales en tant qu'acteurs du développement : inclusion financière, rapatriements de fonds et autres aspects</i></p> <p>Comme d'autres crises et périodes difficiles, la pandémie de COVID-19 a montré que les communautés transnationales sont capables de s'adapter rapidement à la situation et de mobiliser leurs appuis et leurs ressources pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables ou laissées pour compte. En effet, malgré des prévisions unanimes concernant une forte chute des rapatriements de fonds en 2020 en raison des crises économiques liées à la pandémie – que la Banque mondiale avait estimée à 20 % en avril 2020 –, les rapatriements de fonds des migrants ont, une nouvelle fois, apporté la preuve de leur résilience et continué d'offrir un rempart contre la pauvreté extrême, la perte de moyens de subsistance et l'incapacité d'accéder aux traitements contre la maladie et de sauver des vies. La nécessité de préserver les flux de rapatriements de fonds est devenue une préoccupation majeure des gouvernements et des partenaires, comme en témoignent l'appel à l'action de la Suisse et du Royaume-Uni, lancé en mai 2020, et le modèle d'action élaboré par l'équipe spéciale chargée des rapatriements de fonds, une initiative multipartite. L'OIM a participé activement à toutes ces initiatives, car elle a conscience de l'importance de poursuivre les efforts visant à relever les défis relatifs aux rapatriements de fonds des migrants, étant donné le rôle essentiel qu'ils jouent pour garantir les moyens de subsistance et le bien-être dans de nombreux ménages et communautés – comme le souligne l'objectif 20 du Pacte mondial. Dans le même temps, l'OIM a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires pour défendre une approche plus globale des contributions des migrants au développement, qui dépasse largement le cadre des rapatriements de fonds pour englober des domaines tels que la philanthropie et les investissements de la diaspora, le tourisme et les réseaux transnationaux, l'entrepreneuriat et les activités commerciales des migrants – autant d'aspects cités dans l'objectif 19 du Pacte mondial. Malgré l'attention croissante portée par les décideurs aux rapatriements de fonds et aux contributions plus larges des migrants, renforcée par la pandémie de COVID-19, les gouvernements du monde entier ne se sont pas montrés très actifs au moment de rendre compte des progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs 19 et 20 dans leurs examens volontaires. Cette table ronde réunira des dirigeants du monde entier et des spécialistes autour des contributions des migrants au développement, en particulier les transferts de fonds et d'autres formes de contributions, afin d'attirer une nouvelle fois l'attention sur l'importance de soutenir les contributions des migrants et des</p>



	<p>communautés de la diaspora en facilitant l’inclusion financière, en renforçant l’infrastructure des marchés financiers pour permettre une réduction des coûts de transaction et la numérisation, en améliorant les moyens de recueillir des données sur les contributions des migrants à des fins de formulation de réponses politiques, et en créant des politiques et des cadres réglementaires généraux favorisant la mobilisation de la diaspora. En tenant compte des enseignements tirés en matière de mobilisation des communautés transnationales pendant la pandémie de COVID-19, cette table ronde sera aussi l’occasion de faire le point des progrès accomplis depuis la dernière réunion ministérielle sur la diaspora organisée par l’OIM en 2013, et ouvrira la voie à des initiatives et des efforts de coordination dans la perspective de 2022 et du Forum d’examen des migrations internationales. Pour la suite, il sera essentiel de proposer un examen tourné vers l’avenir et axé sur la pratique de la question des rapatriements de fonds des migrants, de l’inclusion financière et de la mobilisation plus générale de la diaspora, et de discuter des moyens permettant à cette partie importante du programme d’action sur la migration et le développement, en particulier les objectifs 19 et 20 du Pacte mondial, d’être réellement prise en compte en 2022 et au-delà.</p> <p>Modératrice : Marina Manke, Chef de la Division Mobilité de la main-d’œuvre et développement humain de l’OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapatriements de fonds et inclusion financière des migrants et des communautés de la diaspora – enseignements tirés pendant la réponse à la COVID19 <ul style="list-style-type: none"> <li>o Veronica Studsgaard, Fondatrice et Directrice générale de IAMTN</li> </ul> </li> <li>• Contributions et comptage – contributions des migrants aux pays d’origine et de destination au-delà des rapatriements de fonds <ul style="list-style-type: none"> <li>o Leon Isaacs, Fondateur et Directeur général de DMA Global</li> </ul> </li> <li>• Les diasporas en tant que partenaires pendant la réponse à la pandémie et au-delà – que peuvent faire les gouvernements ? <ul style="list-style-type: none"> <li>o Gerardo Pérez, Directeur chargé de la diaspora et du développement, El Salvador</li> <li>o Abdifatah Diriye Ahmed, Directeur de l’Institut national de santé de la Somalie</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Débat général</b></p>
16 h 30 – 17 h 30	<p><i>Panel 5: Voie à suivre dans la perspective du Forum d’examen des migrations internationales et prochaine session de l’IDM</i></p> <p>Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières prévoit un examen quadriennal complet destiné à faire avancer sa mise en œuvre. Le premier Forum d’examen des migrations internationales doit se tenir au premier semestre de 2022, conformément à la résolution relative aux modalités (RES/73/326). De nombreux pays ont progressé sur la voie de l’intégration du Pacte mondial dans leurs</p>

	<p>plans nationaux, malgré les grandes difficultés et les lourdes conséquences engendrées par la pandémie de COVID-19, comme cela a été discuté à la dernière session de l'IDM ; beaucoup de parties prenantes sont intervenues activement à l'échelle nationale, régionale et mondiale ; et les examens régionaux du Pacte mondial ont eu lieu. À l'approche du Forum d'examen des migrations internationales, les États Membres et diverses parties prenantes commencent à préparer leurs contributions, et le Réseau des Nations Unies sur les migrations, dont l'OIM assure la coordination et le secrétariat, appuie les préparatifs. Les mois à venir seront cruciaux pour faire en sorte que le Forum débouche sur des résultats positifs. Les États Membres ayant demandé que l'IDM contribue au Forum, cette table ronde examinera comment la prochaine session de l'IDM, qui se tiendra en février 2022, pourra répondre à cette demande.</p> <p>Les questions suivantes encadreront les discussions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est l'expérience des États Membres de l'OIM en ce qui concerne l'établissement de rapports sur la mise en œuvre du Pacte mondial ?</li> <li>• Quelles sont les recommandations des États Membres pour l'avenir (par exemple : comment suivre les progrès accomplis, comment remédier aux difficultés rencontrées, comment établir des liens avec des cadres existants, tels que le Programme 2030) ?</li> <li>• Comment l'OIM peut-elle aider les États Membres, par exemple à élaborer des plans nationaux de mise en œuvre, à se préparer au Forum d'examen des migrations internationales à la faveur de consultations, de rapports nationaux et de processus de coopération régionaux et interrégionaux ?</li> </ul> <p>Modérateur : Antonio Vitorino, Directeur général de l'OIM</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sanjay Bhattacharya, Vice-ministre, Affaires consulaires, passeports, visas et affaires des Indiens d'outre-mer</li> <li>• José Luis Pardo Cuervo, Ambassadeur, Envoyé spécial pour les affaires migratoires, Espagne</li> <li>• Christine O'Dwyer, Représentant chargé des questions de migration et de sécurité, Programme mondial, Direction des relations multilatérales du Service européen pour l'action</li> </ul> <p><b>Débat général</b></p>
17 h 30 – 18 h	<b>Session de clôture</b>